

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commission nationale  
du débat public

## Décision n° 2025 / 12 / EMILI / 6 du 13 janvier 2025 relative au projet d'exploitation d'une mine de lithium sur le site de Beauvoir et de sa transformation (03)

### La Commission nationale du débat public,

Vu le code de l'environnement en ses articles L.121-1 et suivants et notamment le I de l'article L.121-8 et l'article L.121-9 ;

Vu le courrier de saisine et le dossier annexé du 13 juillet 2023, de M. Alan PARTE, représentant la société Lithium Projects IMERYS et de M. Vincent FELTIN, représentant la société RTE, saisissant conjointement la CNDP du projet EMILI d'exploitation d'une mine de lithium sur le site de Beauvoir dans l'ALLIER et de sa transformation ;

Vu sa décision n° 2023 / 111 / EMILI / 1 du 6 septembre 2023 d'organiser un débat public sur le projet d'exploitation d'une mine de lithium sur le site de Beauvoir et de sa transformation ;

Vu sa décision n° 2024 / 27 / EMILI / 4 du 14 février 2024 arrêtant les modalités et le calendrier du débat public ;

Vu sa décision n° 2024/93/EMILI/4 du 14 juin 2024 décidant de prolonger le débat public jusqu'au 31 juillet 2024 dans le but de réorganiser les modalités supprimées pendant la période de réserve électorale.

Après en avoir délibéré,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

La Commission nationale prend acte du compte-rendu de la commission particulière du débat public et du bilan du président de la CNDP en date du 30 septembre 2024.

#### Article 2

La Commission nationale prend acte de la réponse des maîtres d'ouvrage du 10 décembre 2024.

#### Article 3

Mme Claire BOUTELOUP est désignée garante chargée de veiller à la bonne information et à la participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique de ce projet.

#### Article 4

Les maîtres d'ouvrage transmettront à la CNDP les modalités envisagées de l'information et de la participation du public.

#### Article 5

La présente décision sera publiée au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 13 janvier 2025.

Le président  
M. Papinutti